

**LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC
POUR LA PÉRIODE 2017-2019**

Mémoire présenté à

**Madame Kathleen Weil
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles**

Commission des relations avec les citoyens

par

**Monsieur Alain Marginean, président
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides**

3 août 2016

Sous la direction d'Alain Marginean
Recherche, contenu et rédaction : collaboration Claude Girard.
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides

Sainte-Thérèse, le 3 août 2016

Madame Kathleen Weil
Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Ministre,
Membres de la Commission,

Lors de la consultation sur la *Planification des niveaux d'immigration pour le Québec 2012-2015* en mai 2011, nous avons réitéré les particularités propres à la Rive-Nord de Montréal et en particulier des Basses-Laurentides à l'égard de la région des Laurentides. Nous avons déclaré alors que nous étions une « sous-région » en porte à faux par les analyses statistiques des régions puisqu'ayant « un pied à Montréal et l'autre dans la région des Laurentides ».

Nous souhaitons lors de la dernière consultation que le ministère de l'*Immigration et des Communautés culturelles* persiste dans les actions déjà engagées et accélère la mise en œuvre du *Plan d'action régional* des Laurentides sous la signature de Mme Lise Thériault par la reconnaissance des trois sous-régions telle qu'innovée courageusement par cette dernière. Nous souhaitons aussi qu'Emploi-Québec s'ouvre à la même réalité et développe ses actions en tenant compte de la spécificité des Basses-Laurentides et aussi des interdépendances avec la région de Laval et de Montréal.

Nous avons également insisté sur la nécessité de l'immigration et plus largement de la diversité comme facteur de contribution au développement social et économique des Basses-Laurentides. Du même souffle, nous avons porté à votre attention que nous souhaitons que les programmes de francisation et d'intégration au milieu soient paramétrés en fonction des besoins et des contraintes spécifiques dont l'accessibilité.

Enfin, nous souhaitons également que certains critères de sélection, dont celui sur la maîtrise de la langue française, soient pondérés de façon à reconnaître la potentialité de l'apprentissage du français eu égard aux valeurs culturelles de certaines catégories d'immigrants.

Depuis ce temps, qu'en est-il de la problématique de l'immigration dans les Basses-Laurentides en regard aux niveaux d'immigration souhaitables?

Dans ce mémoire, nous voulons de nouveau témoigner des actions entreprises, de nos interrogations et des défis à relever.

Alain Marginean, président
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides

Résumé

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides, incorporé en 2005, est né d'une table de concertation composée de représentants des CLD, de représentants de Emploi-Québec, des CLSC, du CÉGEP et de la Commission scolaire motivés par la volonté de documenter les transformations culturelles du profil de la population des MRC de Deux-Montagnes, de Thérèse-De Blainville et de Mirabel, de prévoir et d'offrir des services tenant compte de ces transformations et de la diversité.

Notre organisme a pour mission de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse*. Ses objectifs : *Promotion de la région, sensibilisation à l'apport de l'immigration, Accueil et soutien à l'intégration*. Depuis sa fondation en 2005, le conseil d'administration est composé d'administrateurs provenant de la communauté et aussi issu des catégories suivantes : agent économique, éducation, santé et entreprise.

Nous avons eu l'occasion de participer aux commissions parlementaires antérieures portant sur la planification des niveaux d'immigration et à la commission portant les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Au niveau régional, nous participons au *Plan d'action Laurentides EQ*. De plus, nous poursuivons nos activités de sensibilisations des instances politiques aux enjeux de l'immigration dans les Basses-Laurentides et collaborons activement aux organismes locaux.

En 2014, et parallèle à notre entente PMD, après avoir signé une première entente dans le cadre du programme PRI avec le Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, nous prenions pignon sur rue pour offrir des services de premières lignes aux nouveaux arrivants. Nous obtenions avec fierté, dès l'année suivante, notre accréditation du Ministère.

La fermeture des directions régionales de ministère, mais surtout l'échec d'une entente spécifique entre le MIDI et la CRÉ des Laurentides ont eu un impact significatif sur nos actions. Ce n'est que par la conclusion d'une entente ad hoc concernant le programme PMD en 2015 que nous avons pu maintenir minimalement nos activités et poursuivre les activités de l'entente PRI.

Nous croyons plus que jamais, en termes d'efficience, qu'il faille paramétrer les actions, les projets (et les financements conséquents) aux réalités spécifiques au milieu d'accueil et qu'il faille considérer les Basses-Laurentides comme un milieu, une « région » avec ses spécificités dans le contexte du développement de la Rive-Nord de Montréal et de la CMM.

ABL-Immigration – un organisme en plein essor malgré l'année de turbulence 2014-15

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse*. Depuis sa fondation en 2005, notre organisme s'est fixé trois objectifs généraux. Premier objectif : *Promotion de la région* c'est-à-dire favoriser des actions permettant de faire connaître la qualité de vie et les nombreuses possibilités au niveau de l'emploi, des services socioculturels, du transport en commun, du logement et autres qui s'offrent dans les Basses-Laurentides. En deuxième lieu, *Sensibilisation à l'apport de l'immigration* à savoir favoriser des actions permettant une connaissance de la migration dans le monde et une ouverture interculturelle. Enfin, *Accueil et soutien à l'intégration* c'est-à-dire offrir des services de premières lignes et de références aux immigrants autonomes et, éventuellement, aux réfugiés.

Le conseil d'administration de notre organisme est composé d'administrateurs provenant de la communauté et issus des catégories suivantes : agent économique, éducation, santé et entreprise.

Depuis la création d'ABL-Immigration, nous avons participé à la rédaction d'un mémoire sur la *Planification des niveaux d'immigration pour le Québec 2005-2007*, en janvier 2004, et, en août 2007, nous avons présenté un autre mémoire sur *Planification triennale des niveaux d'immigration pour la période 2008-2010 puis pour la période 2012-2015*. Nous nous sommes donc présentés en commission parlementaire à trois reprises pour faire valoir notre point de vue. Par ailleurs, nous avons aussi participé à la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, en septembre 2007.

Au niveau de la région des Laurentides, nous avons contribué à l'élaboration au premier *Plan d'action* préparé par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Nous participons au comité des partenaires des Laurentides EQ. Nous avons participé de façon active au comité d'orientation qui a conduit à l'étude « Expertise en matière d'emploi et d'immigration des gestionnaires des Laurentides (2015) » commandité par EQ-Laurentides.

Nous devons mentionner que les transformations profondes de structures au MIDI dont plus particulièrement la fermeture des Directions régionales du MIDI en parallèle à d'autres restructurations (CRÉ, CLD, MRC, CSSS) ses deux dernières années ont eu impact majeur sur le développement de notre organisme. Si nous avons été d'accord avec les nouvelles orientations de la ministre, nous sommes d'avis, comme nous en avons fait part, que les restructurations qui ont eu lieu au MIDI n'ont pas suivi les orientations proposées pour notre région.

L'entente au programme PRI du MIDI sur une base triennale, les appuis en cours de réalisations avec les MRC des Basses-Laurentides et l'appui de la députation provinciale et fédérale nous permettent d'entrevoir la poursuite notre plan d'action 2016-2019 (en annexe).

Une présence assidue dans le milieu

Les Basses-Laurentides comprennent les MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et de Mirabel et renferment plus de la moitié de la population de la région des Laurentides, appartenant à la fois à cette région, mais aussi à celle de la CMM. C'est, pour ainsi dire, une sous-région en émergence dont la gestion est assurée par quinze villes. L'économie y est prospère; la main-d'œuvre diversifiée est recherchée. Les infrastructures en santé et en éducation progressent régulièrement. Les réseaux routiers et de transport public augmentent en efficacité. L'habitation connaît un développement sans précédent.

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides est devenu un organisme incontournable au chapitre de l'immigration. Nous avons systématiquement fait des représentations auprès de tous les députés provinciaux et fédéraux et des préfets, maires et leaders socio-économiques et communautaires faisant valoir les avantages de considérer l'immigration comme un atout important pour le développement de notre région. En d'autres termes, nous avons sensibilisé et poursuivons ces actions auprès de ces instances à la problématique de l'immigration dans les Basses-Laurentides. Nous avons aussi adhéré aux principaux organismes locaux (Chambres de commerce et autres regroupements) ce qui nous a permis de participer au salon des entrepreneurs par exemple ou encore à des salons de l'emploi.

Afin de nous conformer au processus de certification du MIDI, nous avons dû changer nos statuts et règlements concernant la composition des membres du conseil d'administration et donc de procéder par membrariat et élection à l'assemblée générale.

À ce chapitre, nous avons acquis une crédibilité par la qualité de nos interventions et les membres du conseil d'administration sont particulièrement sensibles aux services de première ligne qui ont pu être maintenus malgré les difficultés budgétaires qui furent vécues.

Enfin sous la pression de citoyens et de communautés locales nous nous sommes adressés l'automne dernier à la ministre concernant l'accueil de réfugiés syriens afin de considérer notre région comme un milieu d'accueil des plus favorables. Nous y avons perçu la même problématique au sein du MIDI concernant la perception des Basses-Laurentides. Nous reviendrons sur ce point. Nous poursuivons cette action par notre disponibilité au support à du parrainage privé qui s'organise dans la région.

Depuis plus d'un an, un partenariat avec CIE-Laurentides nous permet d'offrir directement dans nos lieux les services de cet organisme d'employabilité sous entente avec Emploi-Québec Laurentides.

La difficile reconnaissance d'un milieu spécifique : Les Basses-Laurentides composées de la MRC de Deux-Montagnes, la MRC de Thérèse-De Blainville et de Mirabel.

S'il ne s'agit pas d'une région administrative au sens de l'organisation structurelle gouvernementale, la région des Basses-Laurentides, par ses particularités, en fait un territoire qui appelle à des actions spécifiques.

Quelques particularités : (IMT-EQ, statistique Canada, MIDI)

Thérèse de Blainville : env. 155 000 hab. La population de la MRC a connu une croissance (7,5 %) inférieure à celle de la région des Laurentides (9,5 %), mais plus élevée que celle du Québec (4,7 %).

Deux-Montagnes : env. 100 000 hab. La population de la MRC a connu une croissance (9,7 %) supérieure à celles de la région des Laurentides (9,5 %) et du Québec (4,7 %).

Mirabel : env. 43 000 hab. La population de Mirabel a connu une croissance (21,2 %) supérieure à celle de la région des Laurentides (9,5 %) et nettement plus élevée que celle du Québec (4,7 %).

Laurentides : env. 530 000 hab. (Laval : env. 400 000 hab.)

Basses-Laurentides : env. 300 000 hab. (Soit 54 % de la population des Laurentides)

Couronne nord : env. 570 000 hab.

- **Population immigrante (née hors Canada)** : 4 % de la population des Laurentides, dont 64 % résidant dans les MRC des Basses-Laurentides
- **Population active sans emploi** : taux sous la moyenne, région et Québec
- **Revenu moyen** : largement supérieur à celui de la région des Laurentides
- **Âges et population active** : population jeune. Taux de vieillissement des plus faibles au Québec
- **Scolarité** : pour la MRC Thérèse-de Blainville nettement supérieur à la région des Laurentides
- **Besoin de main-d'œuvre** : en hausse significative. 70 % en remplacement et 30 % en croissance
- **% sans emploi** : taux nettement inférieur au Québec (6 % prévus 2017)
- **% sans emploi – communautés** : équivalente au % sans emploi
- Sous-représentation des minorités visibles et ethniques (secteur parapublic)
- **% population née hors Canada 10 ans** : élevé, suit la courbe des nouveaux résidents. Perception d'habiter le grand Montréal
- **% population née hors Canada 5 ans** : les nouveaux arrivants s'installent peu dans les Basses-Laurentides (généralement en lien avec une connaissance familiale ou autre)
- **Mobilité interrégionale** (MRC-Rive-Nord-Laval-Montréal, navettage)

- Forte mobilité entre les MRC des Basses-Laurentides et avec les régions de Laval et Montréal
- **Diversité du tissu économique** : permet une stabilité et une croissance continue malgré les grandes fermetures.

Les perspectives futures :

- développement et intégration économique à la CMM
- « banlieutisation » – nouveaux résidents et nouveaux arrivants
- l'impact du projet du train électrique Dorval-Brossard-Deux-Montagnes

Des actions concrètes

Poursuivant notre premier objectif *Promotion de la région*, nous avons participé au salon de l'emploi organisé par Emploi-Québec et avons encouragé des résidents de Laval et de Montréal à y participer. Avec l'aide de notre site Web et de notre page Facebook, nous tentons de diffuser le maximum d'information concernant la région. Nous ne pouvons que souhaiter de reprendre les journées d'exploration provenant des organismes suivants : *Centre génération emploi (CGE)*, *Promotion, Intégration, société nouvelle (PROMIS)*, *Accueil Liaison Pour Immigrant (ALPA)*, *Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ)* et *Carrefour Bio Local Emploi*, tous de Montréal. Cette activité consistait à connaître une partie des Basses-Laurentides.

L'information que nous diffusons a pris différentes formes : imprimés, affiches, brochures, dépliants. Mais, c'est surtout le format électronique que nous privilégions. Nous avons déjà conçu et réalisé un site électronique que nous souhaiterions plus convivial à nos différentes clientèles. Pour l'instant, selon les échos que nous en avons, il semble assez performant.

Tous ces efforts que nous avons déployés nous ont amenés à accompagner plusieurs immigrants qui se sont installés dans la région au-delà de la règle du 5 ans. Ce fut aussi le cas pour plusieurs immigrants (ou membres de communautés) qui ont trouvé un emploi dans la région et qui sollicitent nos services d'accompagnement.

Par contre, la problématique de la francisation demeure entière. Malgré nos représentations, les programmes de francisation du MICC ne sont offerts qu'au Cégep de Saint-Jérôme et au Collège Montmorency à Laval. Le premier, très peu accessible compte tenu de la problématique de déplacement et le second, hors région.

Un financement problématique

Depuis l'année 2006, nos activités ont été financées principalement par le biais de deux subventions : PARCI (Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles) et PRI (Programme régional d'intégration) pour un total de 90 000 \$, soit 18 000 \$ par année. Nous avons pu aussi bénéficier de soutiens directs d'organismes et d'entreprises

de la région, dont (nous en profitons pour le mentionner) Mouvement Desjardins, Emploi-Québec, Emploi d'été Canada et la députation régionale.

En janvier 2010, à la suite de l'invitation du ministère de l'*Immigration et des Communautés culturelles*, nous avons proposé sept projets dans le cadre du *Programme Action diversité* (PAD) et avons demandé le renouvellement d'un PRI pour un total de 167 770 \$. Nous sommes demeurés sans réponse pour les projets PAD, pour obtenir par la suite une subvention de 35 000 \$ accompagnée de l'obligation d'établir 15 familles dans le cadre du programme régional d'intégration.

Pour l'année 2013-14, le MICC nous proposait d'agrandir notre territoire d'action en incluant la MRC d'Argenteuil; une entente dans le cadre du PMD et une première entente PRI (Programme Réussir l'intégration). Nous prenions alors pignon sur rue et procédions à l'embauche de personnel.

Pour l'année 2014-2015, le Ministère de l'Immigration (MIDI), dans le cadre de nouvelles orientations, transférait le programme PMD aux CRÉ dans le cadre d'ententes spécifiques par région pour permettre à ces dernières de conclure elles-mêmes des ententes avec les organismes de leur territoire.

La négociation entre la CRÉ des Laurentides et le MIDI a échoué et aucune entente n'a été conclue pour la région des Laurentides. Conséquemment, avec l'appui de la députation, une entente ad hoc PMD directement entre le MIDI et ABL-immigration a permis de supporter les actions déjà engagées pour 2014-2015.

L'année 2015-2016 étant une année charnière concernant la réorganisation des structures régionales, aucune entente n'a été conclue dans le cadre du PMD. ABL-Immigration n'a pu que maintenir minimalement ses activités sans financement PMD du MIDI, mais par des contributions régionales autres. Le tout dans l'espoir de consolider ces volets de notre organisation par une entente spécifique pour le territoire des Basses-Laurentides (pouvant assurer la pérennité de nos activités).

Des orientations mieux adaptées

Nous sommes largement d'accord avec les neuf orientations proposées dans le cahier de consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019 déposé par madame la ministre, Mme Weil.

Par ailleurs, pour arriver à des résultats performants, il nous apparaît opportun d'apporter les commentaires ci-dessous concernant l'action-terrain gage de réussite.

Premier point : Que le MIDI considère la Rive-Nord de Montréal et les trois MRC des Basses-Laurentides en particulier dans une stratégie de réponse efficace aux orientations ministérielles en matière d'immigration, mais aussi d'intégration des communautés dans le cadre des politiques de la CMM.

Deuxième point : Permettre à la Direction planification et recherche du MIDI d'effectuer les analyses statistiques nécessaires à une compréhension optimale de la situation spécifique des Basses-Laurentides et des mouvements migratoires de la métropole.

Troisième point. Dresser un bilan des actions et des suivis concernant l'emploi dans les Basses-Laurentides compte tenu des obligations inscrites dans les politiques de la Commission des droits de la personne concernant l'embauche et l'intégration à l'emploi des personnes issues des communautés.

Quatrième point. Paramétrer les actions, les projets et le financement spécifique en tenant compte des caractéristiques de la région. À cet égard, par exemple, la notion « d'établissement » pour les statistiques n'est pas valable, la demande de main-d'œuvre étant très importante dans la région des Basses-Laurentides. Comme stratégie d'attraction, il est préférable de cibler d'abord l'emploi sans considérer *l'établissement*. En effet, on peut très bien travailler dans la région et résider à Laval ou à Montréal, quitte à déménager par la suite.

Cinquième point. Appuyer les actions du « vivre ensemble » des municipalités par des activités et des services de proximité où les MRC auront un pouvoir de mis en œuvre.

Sixième point. Résoudre sans délai la problématique de l'offre en matière de francisation qui demeure entière. Malgré nos représentations, les programmes de francisation du MIDI ne sont offerts qu'au Cégep de Saint-Jérôme et au CEGEP Montmorency à Laval. Le premier, très peu accessible pour plusieurs, compte tenu de la problématique de déplacement, et le second, hors région. Nous croyons, là aussi qu'un examen sérieux devra être entrepris pour arriver à des résultats concrets. Faut-il mentionner que nous ne pouvons que reconnaître l'importance des activités complémentaires offertes dans ces programmes qui permettent justement aux nouveaux arrivants de mieux s'intégrer à leur communauté.

Enfin, comme nous l'avons déjà signifié antérieurement, si le parcours d'intégration à la société québécoise est lié à la sélection, il l'est, pour nous, tout aussi à la cohérence des moyens et des efforts que nous devons y déployer, au-delà du discours, mais dans la réalité.

En terminant, si nous sommes un peu déçus, devons-nous l'avouer, des résultats de notre bilan après près de dix ans d'actions et d'efforts, et surtout de la « turbulence administrative » que nous avons traversée, nous croyons toujours avec optimisme à la nécessité de construire un Québec contemporain ouvert sur le monde, milieu d'accueil et de partage qui permet à tout un chacun de s'enrichir de l'autre dans un vivre ensemble harmonieux. Fière de notre ténacité et de notre appartenance à notre milieu.

Conclusion

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides s'est avéré un partenaire majeur au chapitre de l'immigration dans la région. Il en est devenu le porte-parole reconnu. Aussi, en toute légitimité, nous nous permettons de formuler les suggestions suivantes :

- a) Nous souhaitons que la ministre de l'*Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion* persiste dans les actions déjà engagées et accélère la mise en œuvre des orientations proposées.
- b) Nous souhaitons que nos propositions d'actions ou, du moins, de notre angle d'analyse empirique soient considérées et fassent l'objet d'appréciation. Nous sommes convaincus que les ententes de partenariat devraient tenir compte au moins de la reconnaissance de trois sous-régions des Laurentides.
- c) Du même souffle, nous souhaitons de nouvelles ententes novatrices en référence au paradigme de la couronne nord que nous avons exposé. Nous ne pouvons que demander au MIDI de tenir compte de la population qui, loin des structures administratives du Québec et de ses enjeux structureaux, demande tout simplement des services de proximité. Nous croyons que les réorganisations administratives autour des MRC et la fermeture des CRÉ permettront, du moins pour les Basses-Laurentides, une ouverture significative en ce sens, en permettant une collaboration plus active des MRC de la couronne nord au développement de la grande région de Montréal.
- d) Plus globalement, nous souhaitons également que certains critères de sélection, dont ceux sur la maîtrise de la langue française, soient pondérés de façon à reconnaître la potentialité de l'apprentissage du français eu égard aux valeurs culturelles de certaines catégories d'immigrants.
- e) Enfin, nous appuyons toute décision visant une croissance de l'immigration compte tenu de nos observations précédentes.

Comme vous l'avez constaté, Madame la Ministre, depuis notre dernière intervention, nous avons, pour prendre une expression à la mode, *marqué des points* malgré certains reculs. Nous ne pouvons que vous remercier très sincèrement ainsi que des membres de votre cabinet d'avoir été empathique et attentive à nos correspondances. Nous avons apprécié les suivis qui nous ont permis de poursuivre nos actions malgré les turbulences que vous connaissez. Nous avons aussi pris davantage conscience de l'importance non seulement de l'immigration dans le développement des Basses-Laurentides, mais aussi du flux migratoire au sein de la CMM vers notre région : Un pied dans les Laurentides, l'autre dans la Communauté du Montréal Métropolitain.

Ce mémoire se veut une contribution à l'épanouissement du Québec de demain qui ne ressemblera pas à celui d'aujourd'hui et qui, forcément, se bâtira avec les immigrants.

Merci de votre attention.

ABL-Immigration
Conseil d'administration 2016-2017

- * Alain Marginean (président)
- * Siham Kortas (vice-présidente)
- * Martin Petrarca (secrétaire-trésorier)
- * Gisèle Auger (administratrice)
- * Gisèle Boissonneauault (administratrice)
- * James Colmer (administrateur)
- * Johanne Raymond (administratrice)
- * Guylaine Richer (administratrice)
- * Jessie Poulette (administratrice)

CONSEIL EXÉCUTIF

- * Alain Marginean (président)
- * Siham Kortas (vice-présidente)
- * Martin Petrarca (secrétaire-trésorier)

CONSEILLER(e) S :

Claude Girard
Maria Acosta

Annexe I

ABL-document de distribution (PDF)

Annexe II

Connaître les Basses-Laurentides (PDF)

Annexe III

S'installer dans les Basses-Laurentides (PDF)

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse. Orientations :

■ Promotion de la région

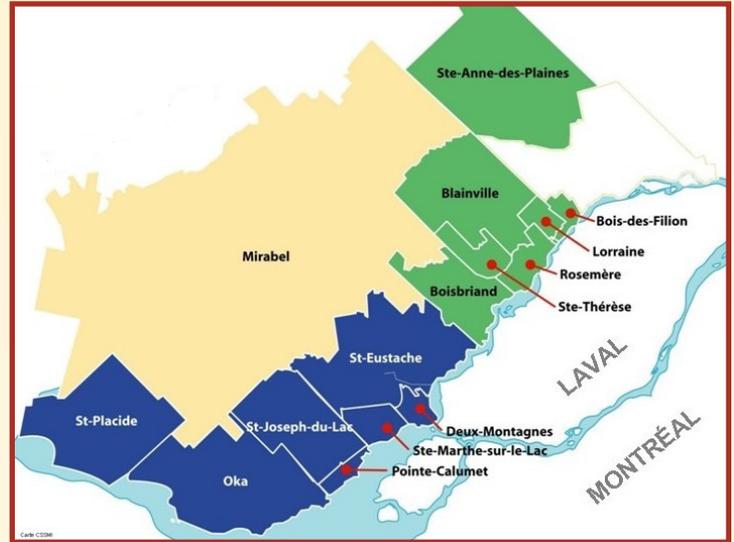
Publiciser la qualité de vie et les nombreuses possibilités (emploi, services socioculturels, etc.) dans les Basses-Laurentides.

■ Sensibilisation à l'apport de l'immigration et de l'interculturalisme

Informar la population sur l'apport de l'immigration en favorisant les actions permettant une ouverture culturelle et internationale dans les Basses-Laurentides.

■ Accueil et soutien à l'intégration

Offrir des services de premières lignes et de références aux nouveaux arrivants en matière d'intégration.



*une terre d'accueil
où la prospérité
prend son envol*

Visitez notre site!
www.abl-immigration.org

C'est de l'information...
sur l'activité économique et la vie de tous les jours dans les Basses-Laurentides

C'est un coup de pouce...
pour l'immigrant qui cherche un emploi.

C'est un coup de main...
pour l'employeur qui cherche un employé.

C'est un réseau social...
pour les nouveaux arrivants qui s'installent dans les Basses-Laurentides.

Développement

... les parcs industriels prennent de l'ampleur, les projets résidentiels changent le décor...

Enrichissement

... plus d'activités économiques, plus d'emplois...

Qualité de vie

... des services d'enseignement et de santé, des loisirs, une vie agréable...

TOUT CECI À PROXIMITÉ DE MONTRÉAL

Situées à une quinzaine de kilomètres de Montréal, deux autoroutes, deux lignes de trains de banlieue et des circuits d'autobus relient les Basses-Laurentides à la métropole.

Connaître les Basses-Laurentides

*Ce document s'adresse à ceux qui cherchent un coin de pays
où il fait bon vivre, où la prospérité prend son envol.*

La migration au Québec

Les mouvements migratoires font partie de l'histoire de l'humanité. Ils ont toujours existé parce que les peuples, les hommes, ont toujours aspiré à de meilleures conditions de vie.

L'Amérique est une terre d'accueil et, chaque année, le Québec reçoit quelque 40 000 immigrants provenant d'Europe, d'Afrique, d'Asie et de l'Amérique latine.

La migration en terre d'Amérique a commencé avec l'arrivée des Européens au seizième siècle. La présence française est historique et expliquée dans les sites électroniques suivants :

<http://www.republiquelibre.org/cousture/HIST1.HTM>

<http://www.radio-canada.ca/histoire>

<http://pages.infinit.net/histoire/>

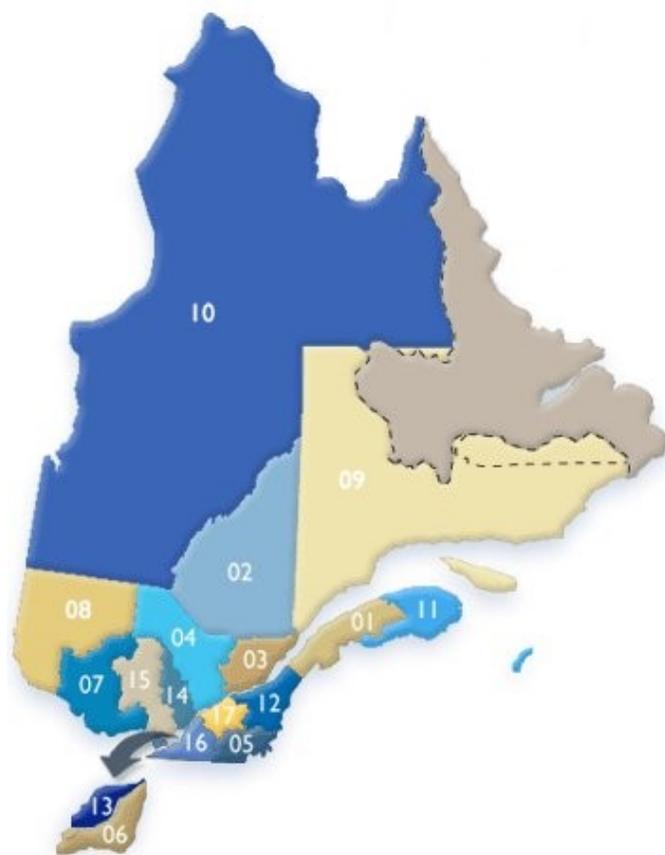
En 2006, 7 435 700 personnes composaient la population du Québec.
La langue officielle du Québec est le français.

La langue parlée à la maison varie dans les proportions suivantes :

français seulement : 4 010 880 (54%)	anglais seulement : 336 785 (4%)
français et anglais : 3 017 660 (41%)	autres langues : 70 375 (1%)

Les régions du Québec

Le Québec est divisé en 17 régions administratives.



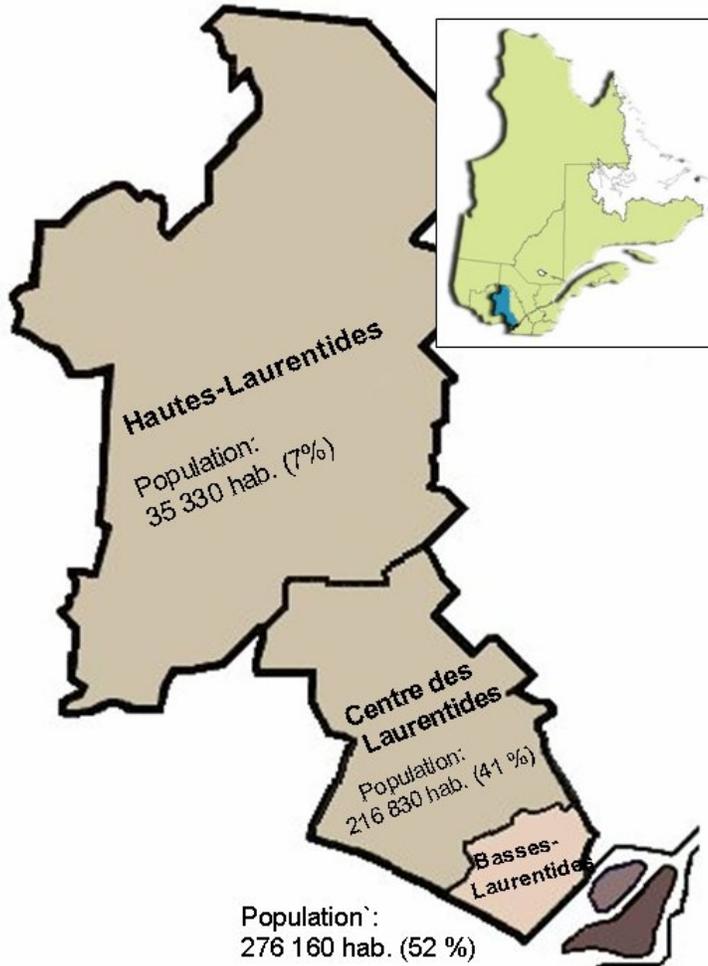
- 01 Bas-Saint-Laurent
- 02 Saguenay—Lac-Saint-Jean
- 03 Capitale-Nationale
- 04 Mauricie
- 05 Estrie
- 06 Montréal
- 07 Outaouais
- 08 Abitibi-Témiscamingue
- 09 Côte-Nord
- 10 Nord-du-Québec
- 11 Gaspésie— Îles-de-la-Madeleine
- 12 Chaudière-Appalaches
- 13 Laval
- 14 Lanaudière
- 15 Laurentides
- 16 Montérégie
- 17 Centre-du-Québec

Exception faite de Montréal et Laval, les régions administratives sont composées de municipalités régionales de comté identifiées sous l'acronyme MRC.

Une MRC est une division territoriale administrative qui regroupe un ensemble de municipalités, de villes ou de villages. Par exemple, la MRC de Thérèse-de-Blainville comprends sept villes ou municipalités.

La région des Laurentides

Située au nord-ouest de Montréal, la région des Laurentides s'étend de la rivière des Mille-îles jusqu'à la lisière de la forêt boréale et comprends trois zones distinctes.



Les Hautes-Laurentides occupent les trois quarts de la superficie totale de la région. Ce vaste territoire est drainé par les cours supérieurs des rivières du Lièvre et Rouge. Sa vocation est surtout forestière et aussi touristique.

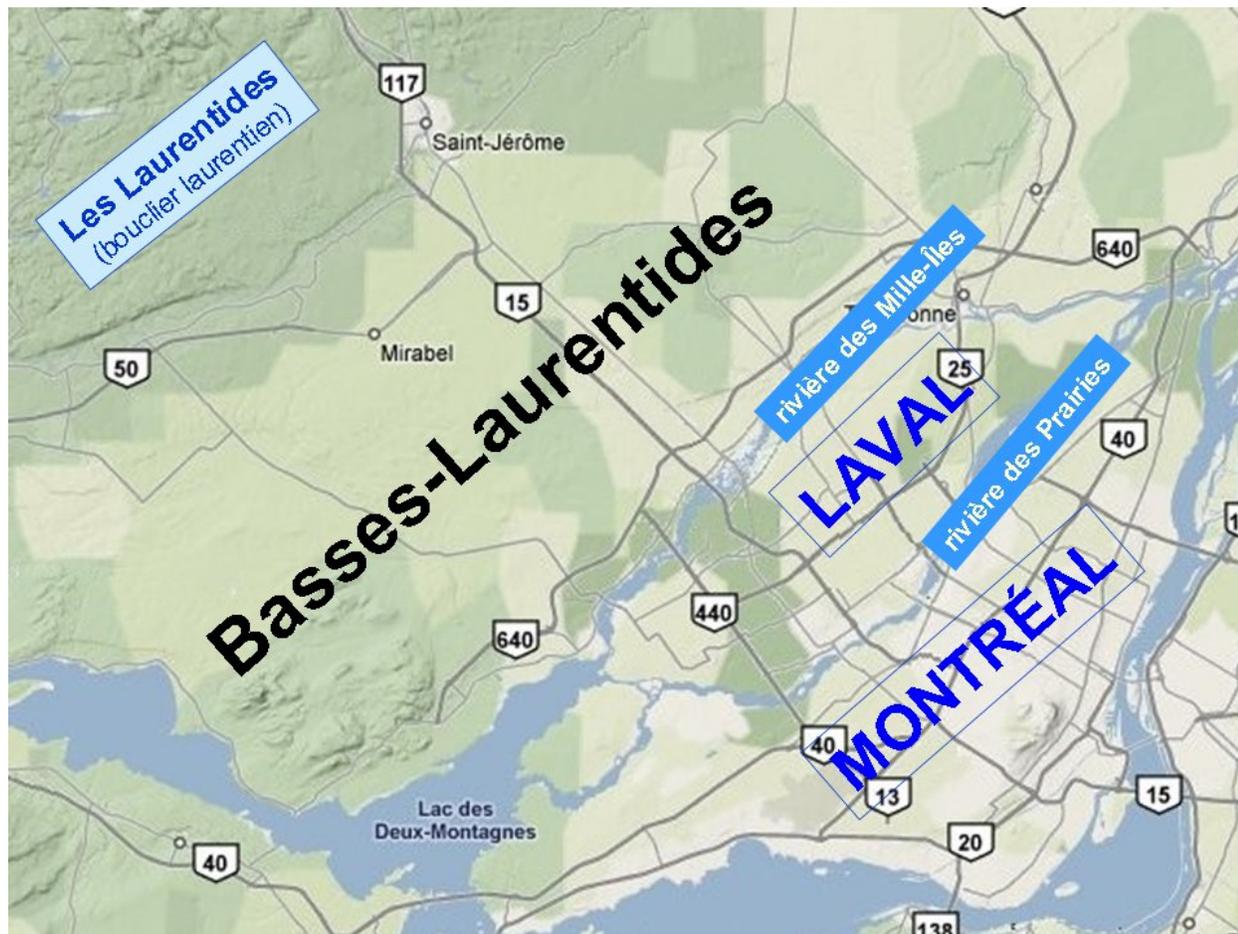
Le centre des Laurentides s'articule autour de la rivière du Nord. Ses montagnes arrondies et ses nombreux lacs favorisent une diversité d'activités récréotouristiques ce qui dynamise grandement l'industrie touristique (hôtellerie, restauration, stations de ski).

Les Basses-Laurentides s'étendent au nord de la rivière des Mille-Îles jusqu'aux débuts des montagnes. Ses terres fertiles de la plaine du Saint-Laurent ont permis une activité agricole très dynamique. Cependant, avec l'étalement urbain, les quartiers résidentiels et les parcs industriels grignotent de plus en plus les zones agricoles. Le secteur de la production d'équipements de transport connaît un essor important à côté des PME qui se multiplient.

En 2006, la région des Laurentides (512 540 hab.) regroupait 6,7 % de la population québécoise totale. Au cours des cinq dernières années, une croissance prononcée s'est fait sentir particulièrement dans la partie urbanisée au sud de la région, c'est-à-dire dans les Basses-Laurentides.

Selon l'Institut de la Statistique du Québec, c'est la région des Laurentides qui connaîtra la plus forte croissance démographique d'ici 2026. La population s'élèvera à 607 295 individus.

Les Basses-Laurentides



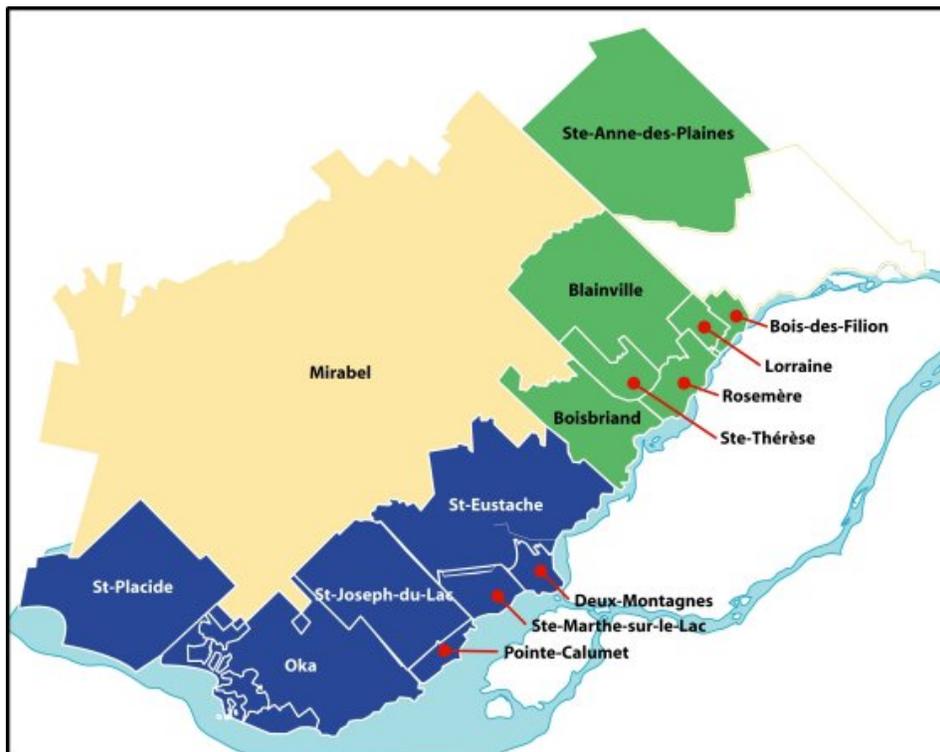
Les Basses-Laurentides se situent au sud de la zone montagneuse de la région des Laurentides ET au nord de Montréal et de Laval.



Le territoire des Basses-Laurentides forme une partie de la couronne nord de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), avec les villes de Terrebonne et de Mascouche.

Près de la moitié de la population du Québec habite dans la Communauté métropolitaine de Montréal

Les Basses-Laurentides regroupent principalement trois municipalités régionales de comté (MRC).

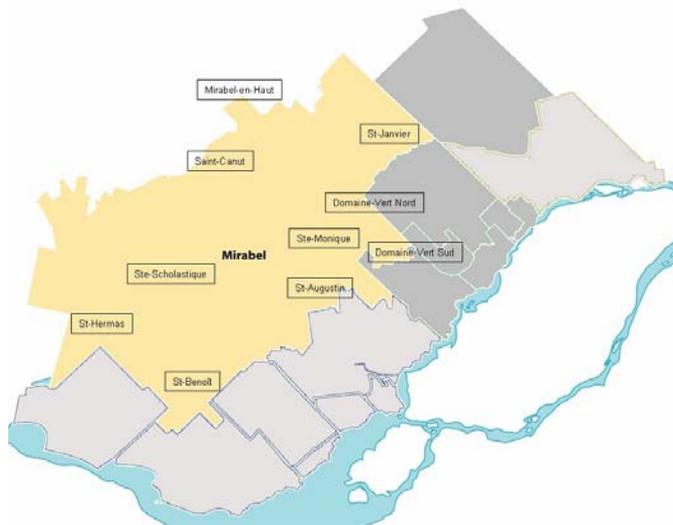


Une MRC est une division territoriale administrative qui regroupe un ensemble de municipalités, de villes ou de villages.

La MRC Mirabel
Fusion de 14 municipalités et villages

La MRC Thérèse-de-Blainville
Regroupement des villes suivantes : Sainte-Thérèse, Blainville, Boisbriand, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion et Sainte-Anne des Plaines.

La MRC Deux-Montagnes
Regroupement des villes suivantes : Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Oka, Saint-Joseph-du-Lac et Saint-Placide.



La MRC Mirabel

**La MRC la plus étendue
et la moins peuplée.**

Superficie : 483 km²
Population : 34 800 hab. (13 %)

Créée en 1971 par la fusion de 14 municipalités, la [ville de Mirabel](#) s'étend sur un territoire de 483 km², ce qui en fait un territoire municipal parmi les plus grands du Québec. Cette organisation municipale s'est imposée à la suite de la décision de construire l'aéroport de Mirabel qui devait remplacer éventuellement l'aéroport de Montréal.

La ville de Mirabel est composée de plusieurs secteurs qui ont chacun leurs particularités et leurs attraits.

Les secteurs de Saint-Janvier, Saint-Augustin et Saint-Canut sont les plus urbanisés avec les secteurs du Domaine-Vert Nord, Domaine-Vert Sud et Mirabel-en-Haut qui font, depuis quelques années, l'objet d'une grande expansion résidentielle.

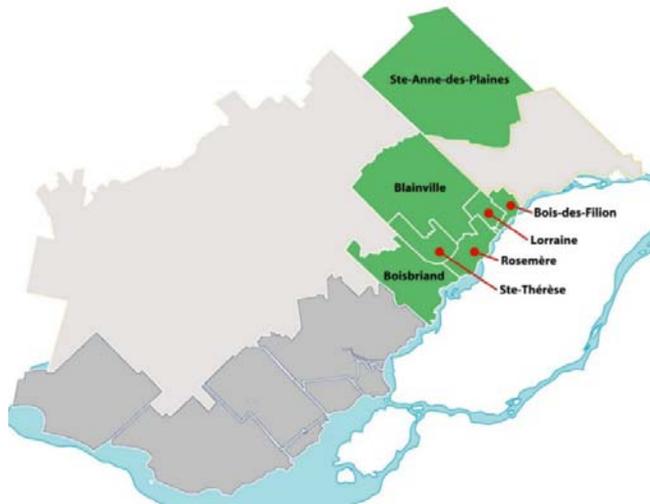
Les secteurs de Sainte-Scholastique, Saint-Benoît, et Saint-Hermas sont davantage caractérisés par une activité agricole dynamique.

Le centre administratif, hôtel de Ville et poste de police, est situé à Sainte-Monique. L'aménagement du territoire se répartit comme suit : zone agricole 87 %, zone commerciale, industrielle et aéroportuaire 7 %, zone résidentielle 5 %.

De ville presque essentiellement agricole, Mirabel devient, avec les années et la diversification de ses activités, une ville en pleine croissance sur le plan industriel, commercial, résidentiel et agroalimentaire.

Les entreprises Bell Helicopter Textron, Bombardier, Messier-Dowty et L3 Communications totalisent près de 4500 emplois.

Une ville à choisir, un avenir à réussir! reflète merveilleusement le dynamisme, l'effervescence et la qualité de vie qui caractérisent la ville de Mirabel.



La MRC Thérèse-de-Blainville

**La MRC la moins étendue
et la plus peuplée.**

Superficie : 208 km²
Population (2007) 147 530 (54 %),

Vers les 1790, les villes de Boisbriand, Blainville, Lorraine, Bois-des-Filion, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse ne formaient qu'une seule entité paroissiale. Si, aujourd'hui, la MRC Thérèse-de-Blainville est la plus urbanisée, le développement de la route du Nord en est vraisemblablement un facteur déterminant. En effet, Antoine Labelle (1833-1891), curé de Saint-Jérôme-de-Terrebonne en 1868, rêvait d'une reconquête francophone et catholique de tous les territoires du Nord du Canada compris entre Montréal et Winnipeg par l'établissement d'une chaîne continue de colonies. La première étape de ce projet consistait à augmenter le peuplement et le développement agricole, minier, manufacturier et commercial du Nord-Ouest de Montréal. Le curé Labelle s'est donc consacré à la colonisation des Laurentides notamment en assurant un accès routier avec la région de Montréal. C'est ainsi que la route 117, la route du Nord, renforcée par l'autoroute des Laurentides est devenue un vecteur de développement économique qui a profité à la MRC Thérèse-de-Blainville.

Ville de Sainte-Thérèse (25 224 hab.)

L'histoire de cette ville apparaît dans les actes notariés dès 1683. Grâce à ses bâtisseurs, la ville de Sainte-Thérèse a toujours été qualifiée de plaque tournante de l'activité socio-économique régionale. Au chapitre de la vie culturelle, l'enseignement supérieur est assuré par le séminaire de Sainte-Thérèse (devenu collège Lionel-Groulx) fondé en 1825, quatre ans avant la fondation de l'université McGill. Aujourd'hui, Sainte-Thérèse est devenue *Ville d'arts, de culture et de savoir*.

<http://www.ville.sainte-therese.qc.ca>

Ville de Blainville (46 493 hab.)

*Caractère résidentiel. Très forte croissance.
Parc industriel important.*

<http://www.ville.blainville.qc.ca>

Rosemère (14 173 hab.)

Caractère résidentiel.

<http://ville.rosemere.qc.ca>

Bois-des-Filion (8 383 hab.)

Activité industrielle importante.

<http://www.ville.bois-des-filion.qc.ca>

Boisbriand (26 483 hab.)

*Concentration d'entreprises importante.
215 industries et 164 commerces de détail.*

<http://www.ville.boisbriand.qc.ca>

Lorraine (9 613 hab.)

Caractère résidentiel.

<http://www.ville.lorraine.qc.ca>

Sainte-Anne-des-Plaines

(13 000 hab.)

75 % des entreprises sont agricoles

<http://www.ville.ste-anne-des-plaines.qc.ca>



La MRC Deux-Montagnes

La MRC moyennement étendue,
moyennement peuplée.

Superficie : 243 km²
Population : 91 830 (33 %).

Saint-Eustache (42 062 hab.)

Les premiers habitants de Saint-Eustache venaient de Montréal et surtout de l'île Jésus (Laval) et se sont établis au nord et au sud de la rivière du Chêne et dans le secteur du Chicot. Le premier moulin à farine (moulin Légaré) de la seigneurie fut construit pour le seigneur Dumont sur les rives de la rivière du Chêne. Un contrat fut passé devant notaire le 11 février 1762. Avec la construction prochaine d'une église (1780-1783), un premier noyau de population allait se former entre ces deux pôles constitués justement par l'église et le moulin pour bientôt devenir la Grande Rue. Avec la construction de l'église, les habitants de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne, qui ont déjà un moulin à leur disposition et quelques commerces auprès desquels ils peuvent se procurer des biens essentiels, commencent à développer un sentiment d'appartenance. Au moment où se termine cette première grande période de l'histoire de Saint-Eustache, la population atteignait, en 1784, le grand total de 1 958 habitants.

<http://ville.saint-eustache.qc.ca>

Deux-Montagnes

(17 402 hab.)

Connu comme lieu de villégiature. Terminus pour le train de banlieue.

<http://www.ville.deux-montagnes.qc.ca>

Sainte-Marthe-sur-le-Lac

(11 311 hab.)

Caractère résidentiel.

<http://www.saintemarthesurlelac.qc.ca>

Saint-Joseph-du-Lac

(4 958 hab.)

Pays de la pomme.

<http://sjdl.qc.ca/fr>

Pointe-Calumet (6 574 hab.)

Milieu résidentielle et milieu de villégiature.

<http://municipalite.pointe-calumet.qc.ca>

Oka (3 300 hab.)

Connu pour ses fromages (abbaye d'Oka). Secteur agricole important. Histoire riche et culture vivante. Coin de villégiature (parc)

<http://municipalite.oka.qc.ca>

Saint-Placide (1 342 hab.)

Milieu agricole.

<http://www.municipalite.saint-placide.qc.ca>

La vie culturelle

Plusieurs manifestations culturelles expriment le passé riche et le dynamisme des Basses-Laurentides. Ainsi, la ville de Sainte-Thérèse a mis de l'avant une politique de développement et un plan d'action pour guider les décisions d'ordre culturel au cours des années à venir. Plusieurs villes ont appuyé cette initiative et emboîté le pas.

Les centres d'intérêt culturel

Vieux-Saint-Eustache

Établi à la fin du XVIII^e siècle, le village de Saint-Eustache a été le théâtre d'un des épisodes marquants de la Rébellion de 1837. Avec l'église de Saint-Eustache, le manoir Globensky et le [moulin Légaré](#), Saint-Eustache est aujourd'hui un centre historique exceptionnel.

Vieux-Sainte-Thérèse

Rues anciennes, les églises catholiques et protestantes avec leurs cimetières respectifs, l'ancienne partie du séminaire de Sainte-Thérèse et le mausolée de son fondateur Charles-Joseph Ducharme font du Vieux-Sainte-Thérèse un centre patrimonial attachant.

Musée Joseph-Filion

Le [musée Joseph-Filion](#) renferme quantité d'objets des plus intéressants : les costumes des religieux et religieuses d'autrefois, un vieux métier à tisser, une machine à laver en bois, la vieille forge et ses outils du forgeron Joseph Filion, les œuvres du potier Aurèle Bouchard et autres.

Galerie d'art de Blainville

Exposition d'œuvres d'art visuel des artistes et des jeunes de la municipalité.

Expos-Art à Bois-des-Filion

Exposition d'artisanat au Chalet des citoyens à la ville.

Exposition d'art de Sainte-Anne-des-Plaines

L'exposition d'art visuelle a lieu annuellement au début d'avril attire 80 artistes.

Des activités pour tous les goûts

Voici quelques exemples :

Festival de la Galette et des Saveurs du terroir – Troisième fin de semaine de septembre dans le Vieux-Saint-Eustache. Pour autres informations, voir [Festival de la galette](#)

Partenaires Rues Principales – Tous les samedis de l'été, les producteurs offrent les produits frais de la ferme à Sainte-Anne-des-Plaines.

Descente de la rivière des Milles-Îles – Les participants naviguent sur un parcours de 20 km entre Saint-Eustache et Rosemère à bord d'un canot ou d'un *rabaska*,.

Concours de châteaux de sable – Tous les ans, au parc national d'Oka, chacun peut construire son rêve et son évasion...

Festi-Vent sur glace – Pour les mordus du vent et de la couleur, un [festival de cerfs-volants](#) festival de cerfs-volants hivernal sur le Lac des Deux Montagnes, à Saint-Placide.

Pour des informations complémentaires, une adresse à retenir

[Office touristique des Basses-Laurentides](#)

La vie économique

Production agricole artisanale et industrielle

- Entreprises artisanales
- Entreprises de distribution
- Industries agroalimentaires
- Développement de l'agrotourisme

Production manufacturière et industrielle

- Royaume des PME
- Entreprises majeures en transport et aéronautique

Commerce de détail et services

- Centre commercial de Rosemère
- Le faubourg de Boisbriand
- Centre commercial de Saint-Eustache

Perspectives d'avenir

L'avenir est prometteur, car, selon les tendances :

- *Les parcs industriels seront consolidés. Le secteur de la transformation des aliments continuera son développement.*
- *Mirabel devrait connaître une croissance remarquable de son secteur aéronautique.*
- *Le développement de l'agrotourisme devrait mener à l'émergence de petites unités de transformation, alors que la transformation de fruits et légumes pourrait profiter d'un secteur horticole dynamique.*
- *La région, reconnue pour ses emplois de moyenne et haute technologie, continuera de développer ses exportations manufacturières (elle est au deuxième rang au Québec).*
- *L'économie régionale continuera de s'appuyer sur l'industrie du matériel de transport (35 % des emplois manufacturiers).*

Le dynamisme économique de la région exige une forte demande d'une main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée, et surtout une main d'œuvre qui possède les compétences clés.

Au cours des prochaines années, la région des Basses-Laurentides connaîtra la plus forte croissance au Québec. Le nombre de personnes en emploi sera en progression constante.

ABL

ACCÈS ACCUEIL ACTION
Basses-Laurentides
pour l'immigration

100, boul. Ducharme,
Sainte-Thérèse, Québec
J7E 4R6

Téléphone :
514-570-3313
Adresse électronique :
ABLimmigration@gmail.com

Claude Girard
janvier 2007

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de favoriser et de soutenir une intégration interculturelle harmonieuse. Fondé en 2005, ABL vise les objectifs suivants :

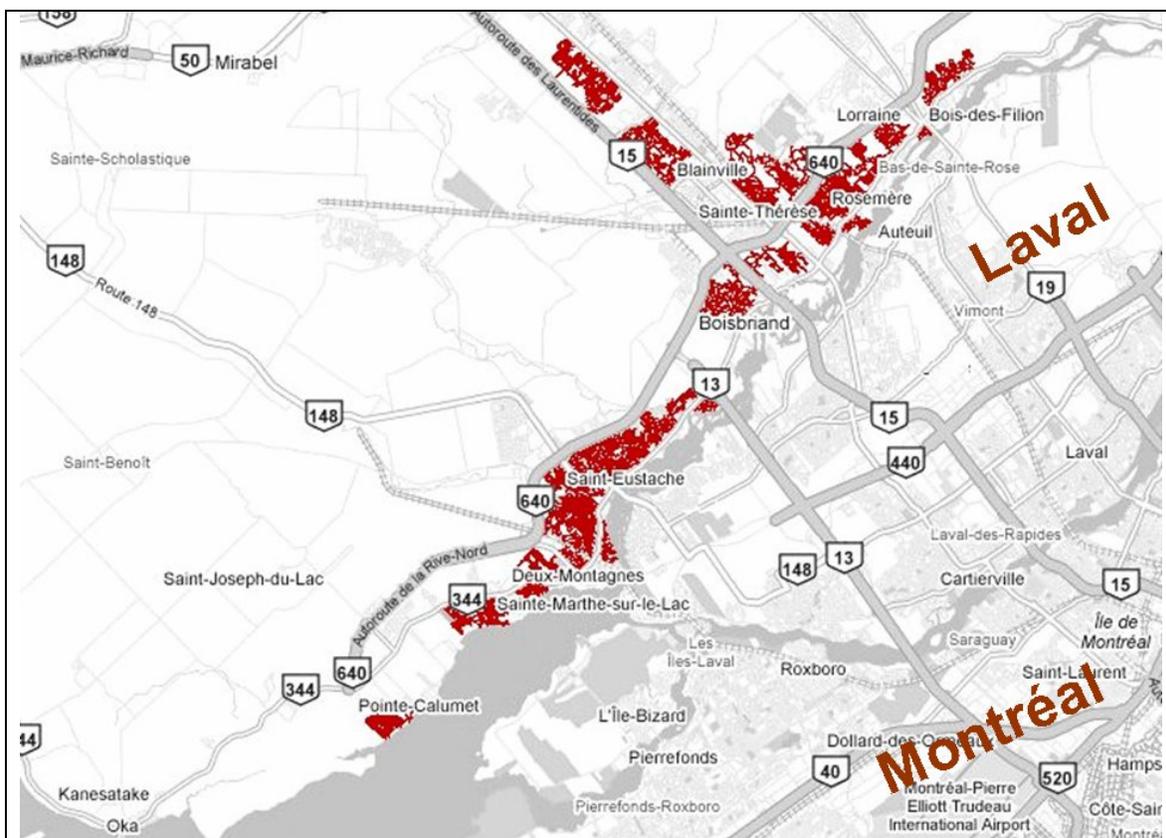
- la promotion des Basses-Laurentides auprès des immigrants,
- la sensibilisation du milieu à l'apport de l'immigration,
- l'accueil et le soutien à l'intégration des immigrants

Ce document a été réalisé avec la collaboration des caisses Desjardins

S'installer dans les Basses-Laurentides

*Ce document s'adresse à ceux qui cherchent un coin de pays
où il fait bon vivre, où la prospérité prend son envol.*

Habitation – Transport – Santé – Éducation – Emploi



La croissance démographique s'accroît d'abord le long de la rivière des Mille-Îles et aussi le long de l'autoroute des Laurentides (A-15). Donc, densité de la population (en rouge) particulièrement dans les secteurs Saint-Eustache/Deux-Montagnes, Sainte-Thérèse/Boisbriand et, vers le nord, dans le secteur de Blainville/Mirabel.

Cette croissance démographique, combiné au phénomène de l'étalement urbain, a des conséquences sur le développement résidentiel, l'organisation du transport et le dynamisme économique. Les secteurs de la santé et de l'éducation en sont également touchés.

L'habitation

S'installer, c'est d'abord avoir une place, un gîte, une habitation.

Il y a à peine cinquante ans, les moyens de transport ne permettaient pas un accès aussi facile aux Basses-Laurentides. La construction de l'autoroute 15 date de 1957, les autoroutes 640 et 13, dans les années soixante-dix. En conséquence, qui voulait s'établir dans la région devait généralement acheter une maison. La construction de maisons unies familiales s'est donc développée au détriment du logement locatif.

Mais, depuis quelques années, les autorités municipales ont pris conscience que, pour développer l'industrie et pour attirer des travailleurs, il faut faciliter la construction de logements locatifs. C'est ainsi qu'on trouve de plus en plus de logements locatifs, surtout dans les villes plus anciennes comme Sainte-Thérèse et Saint-Eustache. Ailleurs, dans les petites villes ou dans les villages, il y en a aussi, mais de façon plus modeste.

Règle générale, il n'est pas trompeur de dire que, dans les Basses-Laurentides, une maison ou un logement coûte légèrement moins cher qu'à Montréal. Dans le cas d'une maison, les impôts fonciers seront moins élevés, mais les services (transport, urgence) seront moins développés que dans la métropole.

Pour la location d'un logement, le formulaire de bail de la *Régie du logement* est obligatoire. Il doit être utilisé pour tout nouveau bail de logement, qu'il s'agisse d'une chambre, d'un appartement, d'un appartement en copropriété divisé (condominium), d'une maison, etc. Les baux sont en vente dans les bureaux de la Régie ainsi que dans les librairies du Québec. Le formulaire de bail n'est pas disponible sur internet.

Le bail est un contrat de location conclu entre un propriétaire et un locataire afin de définir leurs engagements respectifs concernant un logement. La date repère d'un bail est le premier juillet. Il est important de savoir que les locataires et les propriétaires ont des obligations et des droits. À titre d'exemple, la principale obligation du locataire consiste à payer son loyer et à le payer à temps alors que la principale obligation du propriétaire consiste à délivrer un logement en bon état d'habitabilité. Il est important de noter que beaucoup de propriétaires n'acceptent pas d'animaux... ni de fumeurs!

[La Régie du logement du Québec](#) est un tribunal spécialisé qui exerce sa compétence en matière de bail résidentiel. Elle défend les droits des propriétaires et des locataires. Pour en savoir plus, la régie publie des [fiches-conseils](#) sur son site électronique. Également, les questions les plus fréquentes apparaissent sous la rubrique [Foire aux questions](#)

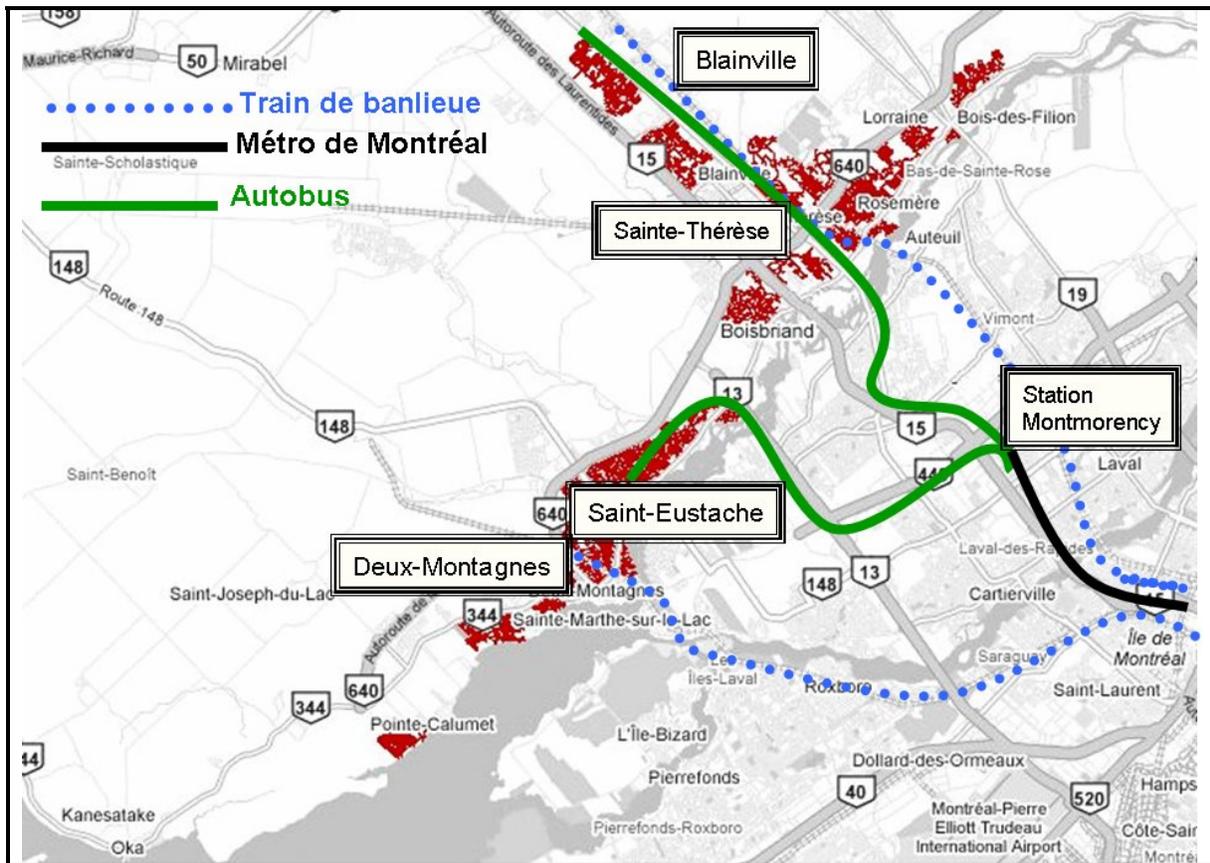
Au Québec, le logement locatif est encadré par plusieurs écrits légaux et administratifs dont les suivants (ces documents sont présentés en format PDF et peuvent être consultés ou imprimés):

-  [Loi sur la Régie du logement](#)
-  [Code civil du Québec \(Titre deuxième - des contrats nommés, chapitre quatrième - du louage\)](#)
-  [Règlement sur la procédure devant la Régie du logement](#)
-  [Règlement sur les critères de fixation de loyer](#)
-  [Règlement sur les formulaires de bail obligatoires et sur les mentions de l'avis au nouveau locataire](#)
-  [Communiqué de presse sur les taux d'ajustements de loyer 2009](#)

Pour trouver un logement ou une maison à louer, un bon moyen consiste à consulter les annonces classées dans les hebdomadaires locaux. Voir l'adresse électronique à la page 9 de ce document.

Le transport public

Les Basses-Laurentides sont reliées à Laval et à Montréal par les services de l'Agence métropolitaine de transport ([AMT](#)) et par les services du Conseil Intermunicipal de Transport Laurentides ([CITL](#)).



Train de banlieue

Ligne Montréal/Deux-Montagnes relie la gare Centrale à Deux-Montagnes en passant par ville Mont-Royal, Pierrefonds et Sainte-Dorothé. [Horaires](#)

Ligne Montréal/Saint-Jérôme relie le centre-ville (centre Bell) à Saint-Jérôme en passant par l'avenue du Parc, Sainte-Rose, Rosemère, Sainte-Thérèse et Blainville. [Horaires](#)

Autobus

La CITL assure la liaison sans arrêt entre la station de métro Montmorency et le terminus Saint-Eustache (circuit #8, voir [horaires](#)) ainsi qu'entre la station de métro Montmorency et Sainte-Thérèse (circuit #9, voir [horaires](#)).

Le réseau de transport public de la CITL offre des services de transport en commun par autobus et par taxi collectifs aux citoyens des municipalités suivantes : Blainville – Bois-des-Filion – Boisbriand – Deux-Montagnes – Lorraine – Mirabel – Pointe-Calumet – Rosemère – Sainte-Anne-des-Plaines – Saint-Eustache – Sainte-Marthe-sur-le-Lac – Sainte-Thérèse – Saint-Jérôme – Saint-Joseph-du-Lac



Centre d'appel
450-433-7873

La santé

Au Québec, les centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont la responsabilité de maintenir et d'améliorer l'état de santé des Québécois. Ils ont pour mission d'assurer à la population l'accès à une large gamme de services de santé et de services sociaux. Deux CSSS remplissent ce mandat dans les Basses-Laurentides.

Le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes dessert le territoire de la MRC de Deux-Montagnes et la partie sud de la MRC de Mirabel.

Le CSSSLDM compte quatre installations soit le Centre d'hébergement de Saint-Benoît, le Centre d'hébergement de Saint-Eustache, le CLSC Jean-Olivier-Chénier et l'Hôpital de Saint-Eustache. Près de 2000 personnes et une équipe de 265 médecins collaborent à sa mission.

Le CSSS offre notamment des services de promotion et de prévention, d'évaluation, de diagnostic et de traitement, de réadaptation, de soutien et d'hébergement ainsi que l'accès à des services spécialisés et surspécialisés.

En tant que partenaire, le CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes fournit également une gamme définie de services spécialisés à la population desservie par le Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-De Blainville.

[CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes](#)

Installation CLSC Jean-Olivier-Chénier
29, chemin Oka, Saint-Eustache (Québec)
Téléphone. : 450-491-1233

Le Centre de santé et de services sociaux de Thérèse-De Blainville dessert le territoire de la MRC Thérèse-De Blainville.

Le CSSS de Thérèse-De Blainville compte trois installations soit le CLSC Thérèse-de-Blainville, le Centre Drapeau Deschambault et le Centre Hubert-Maisonnette.

Le CSSS offre, par le Centre local de services communautaires (CLSC), des services de première ligne de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion.

Il fournit également, par les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance aux adultes qui en raison de leur perte d'autonomie ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie malgré le support de leur entourage.

[CSSS de Thérèse-De Blainville](#)

Installation CLSC Thérèse-de-Blainville
55, rue Saint-Joseph, Sainte-Thérèse (Québec)
Téléphone : 450-430-4553

L'éducation au Québec

Toute personne (6 et 18 ans) résidant sur le territoire du Québec a droit à l'éducation, a droit à des services éducatifs gratuits. (Loi sur l'Instruction publique)

Jusqu'à la fin du secondaire, le système d'enseignement comprend :

Maternelle 1 an temps plein	Primaire 6 ans (en 3 cycles)	Secondaire 5 ans (en 2 cycles)
L'éducation préscolaire La maternelle prépare les enfants à l'école primaire. Elle leur permet de bénéficier d'un encadrement qui favorise leur développement, de se familiariser progressivement avec un milieu d'apprentissage stimulant et d'acquérir des habiletés qui faciliteront leur réussite scolaire.	L'enseignement primaire Tout enfant de 6 ans doit être inscrit à l'école primaire s'il a atteint 6 ans avant le premier octobre de sa première année scolaire. Les élèves ayant des problèmes d'adaptation peuvent bénéficier de services qui tiennent compte de leurs difficultés d'apprentissage.	L'enseignement secondaire Après six années d'études primaires, les élèves doivent poursuivre leur scolarité au secondaire : soit en formation générale (DES) qui donne accès aux études supérieures ou en formation professionnelle qui débouche sur l'exercice d'un métier (DEP ou AFP).

La [commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles](#) (CSSMI) a la responsabilité d'organiser les services éducatifs sur la majeure partie du territoire des Basses-Laurentides.

Plus de 40,000 jeunes et adultes fréquentent :

54 écoles primaires (et services de garde)

14 écoles secondaires

4 centres de formation professionnelle

Agricole – Automobile - Nouvelles technologies – Mécanique - Administration

2 centres de formation continue

Les centres de formation continue de la commission scolaire offrent plusieurs [programmes](#) permettant un complément de formation.

N.B. Le centre multiservice de Sainte-Thérèse organise des cours de francisation à l'intention des nouveaux arrivants.

L'enseignement supérieur

L'enseignement collégial (post-secondaire)

Les études secondaires en formation générale conduisent au collégial, le premier échelon de l'enseignement supérieur. Le collège d'enseignement général et professionnel (cégep) offre aux étudiants des programmes d'études préuniversitaires, d'une durée de deux ans, et des programmes d'études techniques, d'une durée de trois ans, qui mènent à des emplois de techniciens ou de technologues.

Le [Collège Lionel-Groulx](#), situé à Sainte-Thérèse, reçoit quelque 4500 étudiants à l'intérieur de 22 programmes d'études, soit sept programmes au secteur préuniversitaire et quinze, au secteur technique.

Le collège Lionel-Groulx offre plusieurs programmes de formation de courte durée avec stage afin de permettre une qualification de main-d'œuvre apte à occuper des emplois disponibles dans les Basses-Laurentides. Ces programmes sont sanctionnés par une [Attestations d'études collégiales](#) (AEC). Le collège peut aussi établir la [reconnaissance des acquis et des compétences](#) dans différents secteurs.

L'enseignement universitaire

L'enseignement universitaire représente le second échelon de l'enseignement supérieur.

La mission du Pôle universitaire des Basses-Laurentides est de *Favoriser l'accessibilité et le développement de la formation universitaire dans la région, dans une perspective de développement régional et de rayonnement national et international.*

Le Pôle universitaire offre des cours à l'intérieur de programmes du premier, deuxième et troisième cycle universitaire. Ces cours proviennent de l'université Laval, l'université de Sherbrooke et l'école de Technologies supérieures (ÉTS). Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) collabore également à différentes activités.

Dans une perspective de développement local et régional, le Pôle universitaire veut encourager la tenue de stages étudiants dans les organisations et les entreprises de la région et créer un bureau de services de recherche, d'innovation et de transfert technologique pour les entreprises.

Pour informations complémentaires, visitez le site électronique du [Pôle universitaire](#).

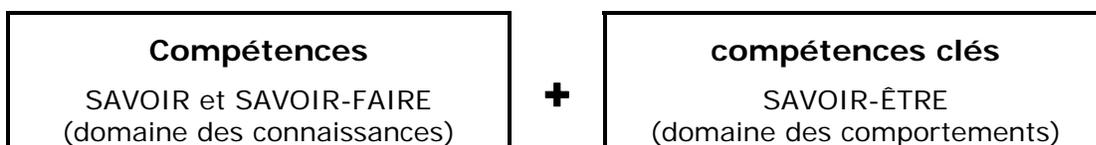
L'emploi

Emploi-Québec offre ses services dans la région des Basses-Laurentides via deux CLE (centre local d'emploi) situés à Saint-Eustache et à Sainte-Thérèse. Cependant, le site électronique d'[Emploi-Québec](#) permet de connaître le [marché du travail](#) d'une région et permet aussi de [chercher un emploi](#) dans cette région ou dans une ville particulière.

Les organismes d'employabilité comme le [Centre d'intervention des Basses-Laurentides pour l'emploi](#) (situé à Sainte-Thérèse et à Saint-Eustache) et le [Centre d'intégration en emploi Laurentides](#) (situé à Saint-Jérôme) jouent également un rôle important pour les nouveaux arrivants qui veulent s'installer en région.

Pour de meilleures possibilités d'embauche

Il faut savoir que les compétences recherchées par les employeurs sont de deux ordres.



Entre deux candidats possédant des connaissances équivalentes (savoir et savoir-faire), un employeur choisira celui qui possède des compétences clés pertinentes (savoir être) et qui démontre un degré de motivation sincère.

Candidat motivé = confiance – optimisme – ténacité – enthousiasme – détermination



S'installer dans les Basses-Laurentides, c'est vivre!

Plusieurs hebdomadaires s'efforcent d'informer la population sur les différents aspects de la vie et sur les perspectives d'avenir.

Pour prendre des nouvelles des Basses-Laurentides, deux entreprises journalistiques publient les hebdomadaires suivants.

[Le Courrier](#) couvre davantage la région de Sainte-Thérèse.

[Le Groupe JCL](#) publie quatre hebdomadaires par semaine. [L'Éveil](#) et [Nord Info](#) sont publiés la fin de semaine alors que [La Concorde](#) et [Voix des Mille-Îles](#) paraissent le mercredi. *L'Éveil* et *La Concorde* sont distribués dans toutes les résidences et les commerces de la partie Ouest des Basses-Laurentides alors que *Nord Info* et *Voix des Mille-îles* sont distribués dans la partie Est

Pour avoir accès aux annonces classées des quatre publications du [Groupe JCL](#), il suffit d'ouvrir le site et cliquer sur [Petites annonces](#). Les rubriques sont régulièrement alimentées

Le Groupe JCL

Consultez nos différentes publications

Bienvenue...

Nous joindre | **Petites Annonces** | Distribution | Atelier

L'ÉVEIL Concorde VOIX DES MILLE-ÎLES NORD INFO

La force du message

ABL

ACCÈS ACCUEIL ACTION
Basses-Laurentides
pour l'immigration

100, boul. Ducharme,
Sainte-Thérèse, Québec
J7E 4R6

Téléphone :
514-570-3313
Adresse électronique :
ABLimmigration@gmail.com

Claude Girard
janvier 2007

ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides a pour mission de favoriser et de soutenir une intégration interculturelle harmonieuse. Fondé en 2005, ABL vise les objectifs suivants :

- la promotion des Basses-Laurentides auprès des immigrants,
- la sensibilisation du milieu à l'apport de l'immigration,
- l'accueil et le soutien à l'intégration des immigrants

Ce document a été réalisé avec la collaboration des caisses Desjardins